RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNE DE GEUDERTHEIM

ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

Nombre de membres élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 16
Procurations : 03

Séance du 23 mars 2018

Extrait du Procès-verbal des délibérations de la Commune de GEUDERTHEIM sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire

Présents : MM. Michèle HEUSSNER-WESTPHAL, Jean-Luc JOACHIM, Yves OHLMANN, Béatrice TREIL, Michel URBAN, Arny EYERMANN, Frédéric JUNG, Pia JUNGER, Philippe JUNGER, Vanessa KLEIN-MARQUES, Patrick LUTZ, Dominique MOCHEL, Rolph RIEDINGER, Corinne ROEHLLY, Martine SCHWACH

Membres absents excusés :

Mme Justine HEITZ	a donné procuration de vote		à M. Michel URBAN
Mme Pascale MEYER	«	«	à M. Pierre GROSS
Mme Marianne PETER	«	«	à M. Jean-Luc JOACHIM

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance du 26 janvier 2018
3. Communications diverses
4. Droits de préemption urbain
5. Approbation du Compte Administratif 2017
6. Approbation du Compte de Gestion 2017
7. Affectation du résultat 2017
8. Collège Baldung Grien de Hoerdt :
   → demande de subvention dans le cadre de 2 séjours : l'un à Munchen et l'autre à Port Barcarès
9. Convention de partenariat avec la société John Deere et le Crédit Agricole :
   → acquisition d'un tracteur/espaces verts
10. Personnel communal : création d'un poste d'ATSEM principal de 2° classe à temps non complet
11. Fixation des taux des taxes communales 2018
12. Vote du budget primitif 2018
13. Modification des rythmes scolaires à compter de la rentrée 2018/2019 : demande de dérogation pour le retour à la semaine des 4 jours
14. Périscolaire : → projet d'ouverture le matin - avant l'école
    → révision des tarifs à compter de la rentrée 2018/2019
    → modification du règlement intérieur
15. Ecole élémentaire : demande de subvention pour l'acquisition d'une chaudière « gaz »
16. Réhabilitation de l'éclairage public/Rue du Général de Gaulle : attribution du marché
17. Demande d'autorisation environnementale présentée par la Sté Reichstett Matériaux - Installations classées pour la Protection de l'Environnement : avis à formuler

Divers

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121.5 du C.G.C.T., M. le Maire propose M. Philippe JUNGER, conseiller municipal, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal valide la proposition ***à l'unanimité.***

2. Approbation du compte-rendu de la séance du 26 janvier 2018

M. le Maire soumet, à l'approbation des membres, le procès-verbal de la séance du 26 janvier 2018.

Aucune observation n'étant formulée, celui-ci est adopté ***avec 17 VOIX POUR et 2 ABSTENTIONS.***

3. Communications diverses

a. Pierre GROSS

31/01/2018 Réunion Commission CCAS
Association Foncière
06/02/2018 Réunion Commission Finances
22/02/2018 CCBZ – Pistes Cyclables
24/02/2018 Sortie Forêts
CAO réhabilitation éclairage public de la Rue du Général de Gaulle
02/03/2018 Inauguration Trophées des Chasseurs
05/03/2018 Vernissage de l'exposition Barbara STERN
08/03/2018 Réunion Commission Finances
10/03/2018 Réunion Monde Agricole
14/03/2018 Réunion chantier SDEA – CCBZ – Entreprises
15/03/2018 AG Amicale des Maires
20/03/2018 Commission scolaire
Chambre d'Agriculture
22/03/2018 Réunion Agence de l'Eau

Agenda

24/03/2018 Plantation arbres de naissances
27/03/2018 Conférence « Tiques et maladies à tiques »
07/04/2018 Nettoyage de Printemps
08/04/2018 Loto Bingo
10/04/2018 Don du Sang
18/04/2018 AG Comité des Fêtes
22/04/2018 Bourse aux vélos Peep
27/04/2018 Prochain Conseil Municipal
du 23/04 au 27/04 : Immersion-initiation en Alsacien

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS ENTRE LE 26/01/2018 ET LE 23/03/2018

Demandeur	Terrain	Nature de la construction/des travaux	
M. Paul SKOLIVEZY – Techniques & Architectures 17 boulevard de la Marne 67000 STRASBOURG	12 rte de Bietlenheim 67170 GEUDERTHEIM	Construction de deux maisons individuelles jumelées	Accordé le 31/01/2018
M. Franck DEIBER- SCI KRABS – 12, domaine de la Rose des Sables – 67720 HOERDT	12, rue de l'Artisanat 67170 GEUDERTHEIM	Extension d'un bâtiment d'activité	Accordé le 21/02/2018
M. Jean-Louis SORG – SCI JEAN LUCAS– Z.I de l'Industrie 67170 GEUDERTHEIM	Z.I de l'Industrie	Extension d'un hall atelier existant	Accordé le 21/02/2018
Mme Sandra JUD – 10, rue des Tournesols 67170 GEUDERTHEIM	10, rue des Tournesols 67170 GEUDERTHEIM	Réalisation d'une extension de la maison	Accordé le 21/02/2018

b. Michèle HEUSSNER-WESTPHAL

30/01/2018	Réunion gestion périscolaire
02/02/2018	Conseil d'école
09/02/2018	Réunion gestion périscolaire
16/02/2018	Réunion gestion périscolaire
17/02/2018	Commission prévention du Conseil des Jeunes de la Basse Zorn
22/02/2018	Réunion Municipalité
24/02/2018	Permanence mairie
26/02/2018	Réunion gestion périscolaire
27/02/2018	Commission communication
08/03/2018	Réunion Municipalité
08/03/2018	Commission des finances
10/03/0218	Commission prévention du Conseil des Jeunes de la Basse Zorn
14/03/2018	Entretiens de recrutement
14/03/2018	Réunion relative à l'étude de programmation du pôle enfance
15/03/2018	Conseil de l'école élémentaire
19/03/2018	Réunion vie associative organisée par le CD67
20/03/2018	Commission communication
20/03/2018	Commission scolaire petite enfance jeunesse
22/03/2018	Réunion Municipalité

c. Marianne PETER

31/01/18 : CCAS suivie de la réunion AF
03/02/18 : Permanence mairie
07/02/18 : 85 ans Ernest VIX
18/02/18 : 85 ans Marie MUHL née BRECHBIEHL
26/02/18 : Réunion CCBZ
03/03/18 : inauguration épicerie solidaire de Brumath
17/03/18 : permanence mairie
21/03/18 : Noces de diamant des époux Charles et Lucienne RIEDINGER

d. Béatrice TREIL

31/01/2018	CCAS
06/02/2018	Commission Finances
16/02/2018	Adjudication de bois de chauffage
17/02/2018	Permanence mairie
	Chèques bredele du s'Mehlrad
19/02/2018	Commission Environnement CCBZ
22/02/2018	Réunion Municipalité
24 /02/2018	Commission forêt où on a défini les travaux à faire
26 /02/2018	Conseil communautaire
27/02/2018	Commission Communication
07/03/2018	Commission Tourisme CCBZ
08/03/2018	Réunion Municipalité
	Commission Finances
23/03/2018	Conseil Municipal

e. Yves OHLMANN

31/01/2018	Réunion Commission CCAS
05/02/2018	Commission des Finances
15/02/2018	RDV relatif à la location de la salle polyvalente
16/02/2018	Montage piste de danse (FCG)
22/02/2018	Réunion Municipalité
02/03/2018	Exposition Trophées de Chasse
08/03/2018	Réunion Municipalité

08/03/2018 Commission des Finances
RDV relatif à la location de la salle polyvalente
14/03/2018 Réunion Bureau Comité des Fêtes
22/03/2018 Réunion Municipalité

f. Jean-Luc JOACHIM

06/02/2018 Réunion de la commission des finances
10/02/2018 Permanence mairie
16/02/2018 Adjudication de bois de chauffage
28/02/2018 Nettoyage de la maison à côté de la mairie
02/03/2018 Réunion commission d'appel d'offres
07/03/2018 Réunion commission tourisme
08/03/2018 Réunion Municipalité
Commission des finances
22/03/2018 Réunion Municipalité

4. Droits de préemption urbain

Ordre	Vendeurs/demandeurs	Situation du patrimoine	Références cadastrales	Superficie	Acquéreurs
01	Mme Sandrine HAGER 1, Rue des Cigognes WEYERSHEIM	11, Rue du Puits appartement	05-42/8 05-32/3 05-57/24	22,80 ares	M. Anthony MEYER 1, Impasse Quinta Florentina STRASBOURG
02	Consorts WEIL-RITTER-WAEFFLER 1, Rue du Moulin GEUDERTHEIM	45, Rue du Général de Gaulle	02-90/65	8,56 ares	M. Jean METZMEYER et Mme Estalle WATERNAUX 16, Rue Jeanne d'Arc WOLXHEIM
03	Mme Audrey JUNG 15, Rue des Vanneaux GEUDERTHEIM	92, Rue du Général de Gaulle appartement	08-108/17	12,73 ares	Mme Christine VAILLANDET 6, Impasse des Coteaux KURTZENHOUSE
04	Mme Martine HISLER 16, Rue Socrate BRUMATH	6, Rue des Pommiers	41-471/183	6,57 ares	M. Christophe MORGENSTERN et Mme Céline BASTE 21, Rue de Geudertheim BRUMATH
05	M. et Mme Daniel GRANDEMANGE 7, rue des Gottesheim GEUDERTHEIM	7, Rue des Gottesheim	45-322/128	11.99 ares	M. Anthony DA COSTA et Mme Laure BILZ 16, Rue Alexandre Millerand BRUMATH

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **d é c i d e :**

* ***de ne pas faire valoir son droit de préemption*** pour les déclarations d'intention d'aliéner ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

5. Approbation du Compte Administratif 2017

Le Conseil Municipal de la Commune de GEUDERTHEIM,
Réuni sous la présidence de M. Dominique MOCHEL, Conseiller Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017, dressé par M. Pierre GROSS, Maire, après s'être fait présenter le budget de l'exercice considéré :

VU l'avis favorable de la commission des finances réunie le 6 février 2018,
- ***donne acte*** à M. Pierre GROSS, maire, de la présentation du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	section de fonctionnement		**section d'investissement**
recettes	1 549 607,54 €	recettes	653 706,62 €
dépenses	1 360 751,68 €	dépenses	496 847,38 €
situation de l'exercice 2017	**+ 188 855,86 €**		**+ 156 859,24 €**

- ***reconnaît*** qu'il n'y a pas de reste à réaliser en dépenses d'investissement ;

- ***constate*** les excédents/déficits antérieurs reportés, soit :

en section de fonctionnement	+	1 560 800,97 €
en section d'investissement	-	135 741,23 €

- ***constate*** les excédents/déficits cumulés, soit :

en section de fonctionnement	+	1 749 656,83 €
en section d'investissement	+	21 118,01 €

- ***vote*** le présent compte administratif 2017

ADOPTE AVEC 17 VOIX POUR
1 VOIX CONTRE
M. le Maire a quitté la salle de conseil et n'a pas participé au vote.

6. Approbation du Compte de Gestion 2017

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

- ***déclare*** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le percepteur visé et certifié conforme, par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

ADOPTE AVEC 18 VOIX POUR
et 1 ABSTENTION

7. Affectation du résultat 2017

M. le Maire informe les membres des excédents de la section de fonctionnement et de la section d'investissement de l'exercice 2017, apparu au compte administratif 2017, qui s'élèvent respectivement à + 1 749 656,83 € et + 21 118,01 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ***affecte*** le solde excédentaire de la section de fonctionnement soit : 1 749 656,83 € au compte 002 « résultat de la section de fonctionnement reporté ». Ce montant apparaîtra avec les recettes de la section de fonctionnement dans le budget primitif 2018

- ***affecte*** le solde excédentaire de la section d'investissement soit : 21 118,01 € au compte 001 « Excédent d'investissement reporté ». Ce montant apparaîtra avec les recettes de la section d'investissement dans le budget primitif 2018.

ADOPTE A L'UNANIMITE

8a. Collège Baldung Grien de Hoerdt :
→ demande de subvention dans le cadre d'un séjour à Port Barcarès

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la demande en date du 26 janvier 2018 du Collège Baldung Grien de Hoerdt sollicitant une participation financière pour l'organisation d'un séjour à Port –Barcarès (classe de voile) du 13 au 19 mai 2018 (soit 7 jours et 6 nuitées).

Ce séjour est proposé aux élèves de 6ème, dont 10 enfants de Geudertheim sont concernés.

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les autres communes également concernées par ce genre de demande participent à hauteur de 5 €/nuitée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* ***décide*** d'octroyer une participation financière d'un montant total de 300 €uros au Collège Baldung Grien de Hoerdt pour l'organisation d'un séjour à Port –Barcarès (classe de voile) du 13 au 19 mai 2018 pour une classe de 6ème, représentant 6 nuitées, à savoir :

6 nuitées X 10 élèves X 5 € = 300 €
(trois cents euros)

* ***dit que*** les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2018, article 6574 « subvention ».

ADOPTE A L'UNANIMITE

8b. Collège Baldung Grien de Hoerdt :
→ demande de subvention dans le cadre d'un séjour à München

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la demande en date du 26 janvier 2018 du Collège Baldung Grien de Hoerdt sollicitant une participation financière pour l'organisation d'un séjour à München du 16 au 20 avril 2018 (soit 5 jours et 4 nuitées).

Ce séjour est proposé aux élèves de 6ème, dont 14 enfants de Geudertheim sont concernés.

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les autres communes également concernées par ce genre de demande participent à hauteur de 5 €/nuitée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* ***décide*** d'octroyer une participation financière d'un montant total de 280 €uros au Collège Baldung Grien de Hoerdt pour l'organisation d'un séjour à München du 16 au 20 avril 2018 pour une classe de 6ème, représentant 4 nuitées, à savoir :

4 nuitées X 14 élèves X 5 € = 280 €
(deux cent quatre-vingt euros)

* ***dit que*** les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2018, article 6574 « subvention »

ADOPTE A L'UNANIMITE

9. Convention de partenariat avec la société John Deere et le Crédit Agricole : acquisition d'un tracteur/espaces verts

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Locales Territoriales, notamment son article L2337-3,

VU la proposition de prêt réceptionnée du Crédit Agricole d'Alsace Vosges portant sur un montant de 36 600 € d'une durée de 4 ans, sans intérêts, sans frais bancaires,

VU l'avis favorable de la commission des finances du 8 mars 2018,

VU le projet de budget primitif 2018,

CONSIDERANT que les collectivités locales et leurs établissements publics ne peuvent souscrire des emprunts dans le cadre de leur budget que pour financer des opérations d'investissement,

après en avoir délibéré, **décide :**

* ***de contracter*** auprès du Crédit Agricole d'Alsace Vosges un emprunt d'un montant total de 36 600 € (trente-six mille six cents euros) sans intérêts pour une période de 4 ans, à échéance constante et annuelle dans le cadre de l'acquisition d'un tracteur/espaces verts John Deere

* ***de prendre acte*** qu'il n'y a ni de frais de dossier, ni de frais bancaires

* ***d'autoriser*** M. le Maire à signer le contrat de prêt et tous les documents y afférents.

ADOPTE A L'UNANIMITE

10. Personnel communal : création d'un poste d'ATSEM principal de 2ème classe à temps non complet

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Mme Elsa JOACHIM, adjoint d'animation, a réussi le concours interne d'ATSEM principal de 2ème classe et figure ainsi sur la liste du jury d'admission établie le 28 février 2018.

M. le Maire précise qu'afin de concrétiser la réussite au concours de Mme Elsa JOACHIM, le Conseil Municipal est amené à supprimer le poste actuel d'adjoint d'animation pour créer le nouveau poste d'ATSEM principal de 2ème classe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **d é c i d e :**

- la création d'un emploi permanant d'ATSEM principal de 2° classe à temps non complet à raison de 31,5/35ème à compter du 1er avril 2018

- la suppression du poste permanent d'adjoint d'animation à temps non complet au 1er avril 2018.

ADOPTE A L'UNANIMITE

11. Fixation des taux des taxes communales 2018

Le Conseil Municipal,

VU l'avis de la Commission des Finances réunie les 6 février 2018 et 8 mars 2018,
VU le projet de budget primitif de l'année 2018 et les projets d'investissements à venir ;
- **décide** d'augmenter les taux des taxes communales en 2018 de 2 % :

** 14,93 % pour la Taxe d'Habitation*
** 7,39 % pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties*
** 49,31 % pour la Taxe Foncière pour les Propriétés Non Bâties*
** 17,70 % pour la Cotisation Foncière des Entreprises.*

ADOPTE AVEC 18 VOIX POUR
et 1 ABSTENTION

12. Vote du budget primitif 2018

M. le Maire présente le budget primitif pour 2018 au vote du Conseil Municipal, celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes aux sommes de :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 256 000 €	3 256 000 €
Investissement	2 051 000 €	2 051 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
- **décide** d'adopter le budget primitif 2018 tel que proposé ci-dessus.

ADOPTE AVEC 18 VOIX POUR
et 1 ABSTENTION

13. Modification des rythmes scolaires à compter de la rentrée 2018/2019 : demande de dérogation pour le retour à la semaine des 4 jours

VU le Code de l'Education,

VU le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques,

VU le résultat du sondage réalisé auprès des parents d'élèves en juin 2017 qui met en évidence une volonté de revenir à la semaine de 4 jours,

VU l'avis favorable des conseils d'écoles maternelle et élémentaire réunis le 2 février 2018 pour le retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2018/2019,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* ***décide*** un retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2018/2019 avec une répartition des enseignements sur huit demi-journées par semaine, à savoir :

Jours	Matin	Après-midi
lundi	de 8h00 à 11h30	de 13h15 à 15h45
mardi	de 8h00 à 11h30	de 13h15 à 15h45
mercredi	----	----
jeudi	de 8h00 à 11h30	de 13h15 à 15h45
vendredi	de 8h00 à 11h30	de 13h15 à 15h45
samedi	----	----
Total	**14 h**	**10 h**

ADOPTE A L'UNANIMITE

14a. Périscolaire : projet d'ouverture le matin/avant l'école

Le Conseil Municipal,

VU la sollicitation de plusieurs parents pour une ouverture du périscolaire le matin avant l'entrée en classe,

VU l'avis favorable de la commission communale scolaire réunie le mardi, 20 mars 2018,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de répondre aux attentes des parents,

après en avoir délibéré,

* ***autorise*** l'accueil « *avant l'entrée en classe* » entre 7 h 15 et 7 h 50, hormis les mercredis, samedis et les vacances scolaires au local du service périscolaire « *les Pitchouns* »

* ***dit que*** ce service du matin « *avant l'entrée en classe* » est proposé à partir de la rentrée scolaire 2018/2019 pour une année test,

* ***autorise M. le Maire*** à tout mettre en œuvre dans le cadre de ce nouveau service pour un rendu optimal et attrayant aux enfants et aux parents (personnel encadrant,...).

ADOPTE A L'UNANIMITE

14b. Périscolaire : révision des tarifs à compter de la rentrée 2018/2019

Le Conseil Municipal,

VU les finances communales 2018,

VU l'avis favorable de la commission communale scolaire réunie le mardi, 20 mars 2018,

VU l'avis favorable de la commission communale des finances réunie le 8 mars 2018,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réviser les tarifs du service périscolaire à compter de la rentrée scolaire 2018/2019,

après en avoir délibéré,

* ***fixe*** les différents tarifs liés au service périscolaire « *Les Pitchouns* » et « *Les Loustics* » à compter de la rentrée scolaire 2018/2019, à savoir :

Désignations	tarifs à ce jour	tarifs - rentrée scolaire 2018/2019
le matin *« avant l'entrée en classe »*	/	**4 €**
accueil du midi	9 €	**10 €**
accueil du soir	5 €	**6 €**
études surveillées	2 €	**3 €**
pénalité si dépassement horaire le soir	5 €	**6 €**

* ***dit que*** les tarifs du périscolaire seront revus annuellement.

ADOPTE A L'UNANIMITE

14c. Périscolaire : modification du règlement intérieur

Le Conseil Municipal,

VU la mise en œuvre du service du matin *« avant l'entrée en classe »,*

VU l'accueil du soir qui fonctionnera de la sortie des classes jusqu'à 18 h 30,

VU les nouveaux tarifs applicables à compter de la rentrée scolaire 2018/2019,

VU les nouveaux modes de paiement proposés aux parents,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder à la modification du règlement intérieur du périscolaire, section « Les Pitchouns » et « Les Loustics » pour tenir compte des modifications ainsi actées,

après en avoir délibéré,

* ***décide*** de modifier le règlement intérieur actuel du périscolaire, section « Les Pitchouns » et « Les Loustics » tenant compte des modifications précédemment actées (voir annexe ci-jointe).

ADOPTE A L'UNANIMITE

15. Ecole élémentaire : demande de subvention pour l'acquisition d'une chaudière « gaz »

M. le Maire informe que la Commune de Geudertheim projette de remplacer le chauffage *« fioul »* dans les écoles par une chaudière *« gaz »* dans le but de réaliser des économies d'énergie.

M. le Maire a demandé un devis à la Sté Chauffagest d'Ostwald ; celui-ci se chiffre à 30 496,99 € H.T..

M. le Maire propose de demander toutes les subventions y afférentes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* ***autorise M. le Maire*** à solliciter toutes les subventions et dotations afférentes au remplacement de la chaudière fioul par une chaudière « gaz » dans les écoles maternelle et élémentaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

16. Réhabilitation de l'éclairage public/Rue du Général de Gaulle : attribution du marché

M. le Maire informe les Conseillers Municipaux que les membres de la Commission d'appel d'offres se sont réunis le vendredi, 2 mars 2018 à 17 heures dans le cadre du remplacement de l'éclairage public de la Rue du Général de Gaulle – entre l'entrée ouest de la commune et l'école avec fournitures et pose de 28 candélabres, 6 mâts, du câblage et d'environ 2 000 ml de tuyaux d'arrosage – et ont émis un avis favorable pour l'attribution du lot, à savoir :

- Groupement SOBECA-EST ARRO-SOGECA Z.I. 67330 IMBSHEIM pour un montant de 155 000,85 € H.T., soit 186 001,02 € T.T.C.

Par délibération du Conseil Municipal du 3 avril 2014, M. le Maire a eu délégation pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux à procédure adaptée, leurs avenants ainsi que la désignation de sous-traitants.

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'entreprise retenue s'est vue attribuer le marché depuis le 21 mars 2018 pour un montant total de 186 0001,02 € TTC pour le dit-lot.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* ***en prend acte*** et valide cette procédure.

Les crédits nécessaires pour ces travaux sont prévues au budget primitif 2018 – article 2152 travaux de voirie - programme 069 éclairage public.

ADOPTE A L'UNANIMITE

17. Demande d'autorisation environnementale présentée par la Sté Reichstett Matériaux - Installations classées pour la Protection de l'Environnement : avis à formuler

Il est demandé au Conseil Municipal de donner un avis au titre des installations classées pour la protection de l'environnement concernant le projet de la société Reichstett matériaux.

La société Reichstett Matériaux exploite un centre de regroupement, transit, broyage, concassage et tri de déchets inertes, route de Brumath à Vendenheim.

L'entreprise ne pouvant pas développer ses activités sur son site actuel, elle prévoit de relocaliser ses installations.

Le nouveau projet est situé sur le site de l'ancienne raffinerie de Reichstett, au sein du futur Eco Parc Rhénan, sur le ban communal de Vendenheim.

Il prévoit le transfert de l'activité de regroupement et tri de déchets inertes et la diversification des activités vers la récupération, le tri et le traitement de déchets dangereux.

Les enjeux principaux du site sont liés à l'entreposage et au traitement de déchets dangereux pollués aux hydrocarbures. Une aire spécifique imperméable sera dédiée à cette activité. Elle permettra de limiter les impacts sur l'environnement et notamment de limiter et surveiller les émissions de polluants dans les sols, les eaux superficielles et souterraines et dans l'atmosphère.

Les impacts potentiels du projet sur l'environnement et les mesures correctrices proposées sont les suivants :

- Les eaux usées issues du procédé de traitement des déchets seront récupérées et éliminées en tant que déchets dangereux. Les eaux pluviales seront collectées puis traitées sur site, avant rejet vers le Rhin.
- Un suivi semestriel des émissions atmosphériques sera pratiqué et un réseau de surveillance des retombées de poussières sera mis en place en périphérie du site.
- L'incendie est le principal phénomène dangereux redouté. Les effets thermiques modélisés dans l'étude de dangers ne sortent pas des limites du site.
- Une étude quantitative des risques sanitaires conclut à l'absence de répercussions prévisibles sur la santé des riverains.
- L'exploitant a pris en compte la sauvegarde d'un rapace protégé (faucon pèlerin) en conservant une cheminée de l'ancienne raffinerie accueillant la nidification.

L'enquête publique concernant la demande d'autorisation environnementale déposée par la société Reichstett Matériaux se déroulera du 5 février 2018 au 7 mars 2018.

Le dossier d'enquête publique est consultable sur le site internet de la Préfecture sous la rubrique Vendenheim – Société Reichstett Matériaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'arrêté du Préfet de Région prescrivant l'ouverture d'une enquête publique,

VU le décret n°2005-1158 du 13 septembre 2005 relatif aux plans particuliers d'intervention concernant certains ouvrages ou installations fixes et pris en application de l'article 15 de la loi n°2004-811 du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile,

VU l'arrêté du 5 janvier 2006 relatif à la consultation du public sur le projet de plan particulier d'intervention de certaines installations pris en application de l'article 8-II du décret n°2005-1158 du 13 septembre 2005,

VU le Code de la sécurité intérieure et notamment son livre VII,

après en avoir délibéré,

émet ***un avis favorable*** sur la demande de relocalisation de l'activité de la société Reichstett matériaux au sein du futur Eco Parc Rhénan, sur le ban communal de Vendenheim.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme,
Geudertheim, le 23 mars 2018
Le Maire

MAIRIE DE GEUDERTHEIM (Bas-Rhin)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNE DE GEUDERTHEIM

ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

Nombre de membres élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 16
Procurations : 03

Séance du 23 mars 2018

Extrait du Procès-verbal des délibérations de la Commune de GEUDERTHEIM sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire

Présents : MM. Michèle HEUSSNER-WESTPHAL, Jean-Luc JOACHIM, Yves OHLMANN, Béatrice TREIL, Michel URBAN, Arny EYERMANN, Frédéric JUNG, Pia JUNGER, Philippe JUNGER, Vanessa KLEIN-MARQUES, Patrick LUTZ, Dominique MOCHEL, Rolph RIEDINGER, Corinne ROEHLLY, Martine SCHWACH

Membres absents excusés :

Mme Justine HEITZ	a donné procuration de vote	à M. Michel URBAN
Mme Pascale MEYER	«	« à M. Pierre GROSS
Mme Marianne PETER	«	« à M. Jean-Luc JOACHIM

Divers

* **Enquête publique « environnement GCO » :**
Celle-ci est fixée du 4 avril au 11 mai 2018. Le Commissaire-Enquêteur tiendra une permanence à la mairie de Geudertheim le samedi, 14 avril 2018 de 8h30 à 11h30.

* **Plantation « arbres de naissance/nouveaux nés 2017 » :**
Cette manifestation a lieu le samedi, 24 mars 2018 à partir de 10 h dans la forêt.

* **Nettoyage de printemps :**
Cette matinée de travail est fixée au samedi, 7 avril 2018 à 8 h.

* **Installation du Tableau Blanc Interactif :**
Ce dernier a été installé et est opérationnel à l'école élémentaire. M. Michel URBAN a présenté l'investissement ainsi réalisé par la Commune à ses collègues conseillers municipaux avant la dite réunion du C.M..

* **Distribution du G'IM du 2° trimestre 2018 :**
Elle est prévue le samedi, 7 avril 2018.

* **Rue du Général de Gaulle/travaux :**
Les travaux démarreront mi-avril 2018. Le Conseil Départemental mettra les déviations nécessaires en place. Les riverains et les poids lourds desservant les commerces et sociétés locaux seront autorisés à emprunter la voie si l'état d'avancement des travaux le permet. Les commerces resteront accessibles.

MAIRIE DE GEUDERTHEIM (Bas-Rhin)

Pour extrait conforme,
Geudertheim, le 23 mars 2018
Le Maire